N°
89

# Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

## Outils de gestion et de planification

## 2.6.1 - Expérience : Manche

| MANCHE | |
|---|---|
| Penser le développement et l'articulation des sports de nature avec les AMP dans le temps : un diagnostic territorial approfondi. | |
| En se lançant dans un diagnostic territorial approfondi (DTA) dans le domaine des sports de nature, le PnM des estuaires picards et de la mer d'Opale et les acteurs des sports de nature ont partagé, auprès de tous les acteurs, un état des lieux sur ces sports et leur développement afi n d'articuler ce développement avec une pratique sportive respectueuse du milieu marin à échelle du territoire. Pour cela, gestionnaires d'AMP existantes (réserves naturelles, sites natura 2000, terrains du conservatoire du littoral, parc naturel marin) ont été réunis avec les représentants du mouvement sportif dans leur diversité (services, fédérations, Comité Régional Olympique et Sportif, centres nautiques, magasins de sports), ainsi que les collectivités et représentants de l'Etat, autour du travail d'un bureau d'études. Cette démarche permet d'élargir le cercle du conseil de gestion du PnM et d'inclure l'articulation des différents statuts d'AMP au coeur d'une gestion éco-responsable des activités sportives sur le territoire. Le DTA propose un cadre de pratiques sécurisées dans l'espace et dans le temps, compatibles avec la préservation des milieux et espèces protégés par les différentes AMP. A n'en pas douter, une expérience qui sera transmise et renouvelée sur d'autres territoires de même ampleur. Interview croisée de Frédéric Bachet, directeur du Parc marin de la Côte Bleue, de Benjamin Durand, directeur adjoint du Parc naturel des Calanques. | |
| Marie-Christine Gruselle, chargée de mission au Parc naturel marin Estuaires picards et mer d'Opale et Patrick Dérogis, chargé de formation à l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques. | |
| | |

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB